DLP 14-2-62 088942

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

1er supplément au N° 17

(13 - 2 - 62)

CLOQUE DU PECHER

La Cloque du pêcher, occasionnée par un champignon (Taphrina = Exoascus deformans) est une maladie grave qu'il faut prévenir chaque année.

La contamination des jeunes feuilles est surtout réalisée par des spores hivernant entre les écailles des bourgeons. C'est pourquoi le traitement préventif le plus efficace doit être réalisé au moment du gonflement des bourgeons pour éviter que la maladie ne survienne au départ de la végétation.

Un temps froid et pluvieux au moment de l'éclosion des bourgeons est très favorable à la maladie

Traiter avec :

- Oxychlorure de cuivre : 250 g. de cuivre
- Oxydes cuivreux : 250 g. de cuivre
- Sulfate basique de cuivre : 250 g. de cuivre
- Acétate neutre de cuivre : 1 à 2 Kg
- Captane : 125 g.
- Zirame : 175 g.
- Ferbame : 175 g.
- Thirame : 175 g.
- Association de Zirame et de cuivre : 75 g. de Zirame et 165 g. de cuivre.

Certaines variétés à chair jaune utilisées en conserverie sont très sensibles à la Cloque. Les traitements devront donc toujours être renouvelés s'ils sont lavés par la pluie. Eviter l'usage des produits cupriques à partir du début de la floraison. Ne pas traiter pendant la floraison.

CORYNEUM
(Coryneum beijerinckii)

Cette maladie s'attaque aussi bien au pêcher qu'à l'abricotier et au cerisier, au prunier qu'à l'amandier.

Tous les traitements cupriques hivernaux et printaniers concourent à combattre ce champignon.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
P. BERVILLE

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles
TROUILLON - MARIO

1962-4

Imprimerie de la Station Languedoc Roussillon Directeur Gérant L. BOUYX

P 417

DEPARTEMENT DU GARD

SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET DES ALLUMETTES

-:

D I R E C T I O N de G R E N O B L E

oOoOo

LUTTE PREVENTIVE CONTRE LE MILDIOU DU TABAC

SUR SEMIS

PLANTEURS DE TABAC,

LES DEGATS CAUSES PAR LE MILDIOU A LA RECOLTE 1961 VOUS COMMANDENT DE DEMEURER VIGILANTS, DE L'ETAT SANITAIRE DES SEMIS DEPEND LA REUSSITE DE LA CULTURE.

POUR LE TRAITEMENT DE VOS SEMIS, LE S.E.I.T.A. METTRA GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION DES PRODUITS FONGICIDES A BASE DE ZINEBE, A EMPLOYER EXCLUSIVEMENT EN POUDRAGE.

LE POUDRAGE A ETE CHOISI PARCE QU'IL ASSURE UNE MEILLEURE PENETRATION DE LA MASSE VEGETALE QUE LA PULVERISATION MECANIQUE, SURTOUT A LA FIN DE LA PERIODE VEGETATIVE LORSQUE LES PLANTS SONT DEVELOPPES ET COUVRENT TOUT LE TERRAIN.

EQUIPEZ VOUS DES MAINTENANT EN POUDREUSES OU A DEFAUT EN SOUFREUSES. NOTEZ QUE CET EQUIPEMENT EST PEU ONEREUX ET D'AUTANT MIEUX INDIQUE QUE, MEME DANS L'EVENTUALITE DE LA MISE EN PLACE DE VARIETES RESISTANTES AU MILDIOU, LES TRAITEMENTS SUR SEMIS DEMEURERONT NECESSAIRES.

S.E.I.T.A.

JANVIER 1962

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-gérant : L. BOUYX